



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 15 avril 2008)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI): Bonjour Mesdames et messieurs. Merci de votre présence à cette conférence de presse hebdomadaire avancée de deux jours. Parce qu'à événement exceptionnel, il faut certainement aussi des décisions exceptionnelles. Ce qui s'est passé hier [Lundi 14 avril 2008], c'était une décision historique avec la fixation d'une date pour le premier tour de scrutin de l'élection présidentielle. Depuis que l'ONUCI a été déployée ici il y a quatre ans, il n'y a jamais eu de date proposée par la CEI et entérinée par le Gouvernement. C'est en cela que c'est une avancée significative dans le processus électoral et, de manière plus large, dans le processus de paix. L'élection étant considérée comme une des voies les plus importantes de sortie de crise. C'est pour cette raison que nous avons salué la décision dans un communiqué qui vous a été distribué.

Aujourd'hui nous sommes devant vous, le Directeur de la Division de l'Assistance Electorale (DAE), Ahmedou El Becaye et moi-même pour répondre éventuellement à des questions techniques pour Seck, et pour moi en ce qui concerne la politique générale de la mission vis-à-vis de ce qui va se passer. Je voudrais juste ajouter au communiqué qui vous a été distribué que l'ONUCI va poursuivre son appui aux parties ivoiriennes pour leur permettre de tenir les élections aux dates fixées. J'ai bien dit les élections. Il s'agit de l'élection présidentielle dont nous connaissons la date mais également des élections législatives à venir, conformément au mandat qui nous a été donné par la résolution **1765**. L'ONUCI va continuer d'assurer aussi la sécurisation du processus de paix. De même, elle va poursuivre la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la Côte d'Ivoire. Comme vous le savez, il y a d'autres zones dans le monde qui sont confrontées à des difficultés et qui bénéficient de l'appui des Nations Unies. Avec l'existence de ces zones, nous voulons également continuer de travailler pour que l'attention soit toujours portée sur la Côte d'Ivoire. Parce que la fixation de la date de l'élection présidentielle ne signifie pas que tous les problèmes sont réglés. Cela veut dire au contraire que nous avons besoin d'un accroissement de la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la Côte d'Ivoire. Donc avec la fixation de la date qui est un bon signal sur le plan politique, il faut mettre à profit cette décision pour maintenir et accroître l'intérêt de la communauté internationale pour la Côte d'Ivoire. Sur le plan interne nous pensons que ce moment fort doit servir de levain à tous les acteurs politiques ivoiriens. L'ONUCI les encourage à s'inscrire dans la dynamique de paix ainsi créée en les assurant qu'ils peuvent compter sur son appui, sur son soutien et par delà l'ONUCI, ils peuvent compter sur le soutien de la communauté internationale dans son ensemble. Voilà très brièvement ce que je voulais dire en introduction. M Seck, vous voulez ajouter quelque chose en attendant les

questions éventuelles ? ça va ? Je vous remercie.

Kamagaté Ibrahima (Le Patriote) : *Je voudrais poser une question relative au financement du processus électoral. Il y a deux mois, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y.J. Choi, a dit que la communauté internationale a déjà mobilisé une somme de 100 milliards de FCA pour le processus et depuis lors, on attend. Et même le Représentant du Facilitateur a dit qu'il y a des problèmes financiers. Avec l'annonce de la date du premier tour de l'élection présidentielle, y aura-t-il une accélération ?*

HT : Il faut peut-être préciser deux choses sur le financement. Il y a une partie du financement qui est interne, c'est-à-dire le financement débloqué par le Gouvernement ivoirien, et il y a l'appui de la communauté internationale. C'est dans le cadre de cet appui que les 100 milliards de FCA ont été dégagés et qui sont toujours à la disposition de la Côte d'Ivoire. Non seulement cet appui existe, mais il y aura des efforts de la part de l'ONUCI, au nom de laquelle je parle pour le Représentant spécial, qui va poursuivre ses efforts pour mobiliser la communauté internationale sur le plan financier pour que les élections puissent se dérouler normalement mais il ne s'agissait pas que de financement pour les élections. Il s'agissait également de financement pour le DDR et le projet de service civique. Mais la disponibilité du financement ne signifie pas l'automatisme du déblocage. Il faut un programme bien précis et une institution fiduciaire pouvant assurer de la bonne gestion des fonds qui vont être mis à la disposition de la Côte d'Ivoire. Voilà pour les fonds. Nous comptons continuer le travail pour mobiliser davantage la communauté internationale en faveur du financement, du volet que nous appelons le volet post-Sagem et le volet DDR, mais n'incluant pas les salaires des ex-combattants, ni les indemnités des ex-combattants, mais pouvant permettre le démarrage crédible du projet de service civique.

Lacina Sermé (Africa N-1) : *J'ai deux questions. La première est relative aux garanties que l'ONUCI a obtenues des acteurs de la crise ivoirienne. On sait que ces derniers temps, le Représentant spécial a participé à plusieurs réunions avec le Premier ministre et avec ce qui est intervenu hier, et avec la joie avec laquelle l'ONUCI a accueilli également cette nouvelle, il serait intéressant de nous dire les raisons qui vous poussent à vous réjouir puisqu'en Côte d'Ivoire on a remarqué qu'on va de report en reports. C'est vrai cette fois-ci une date précise a été donnée. Mais c'est tout comme les autres fois, on donne une fourchette. Donc quelles sont les garanties que vous avez obtenues des acteurs ivoiriens. Le deuxième volet est le suivant: certains quotidiens ont fait état de ce que le Secrétaire général des Nations Unies est attendu en Côte d'Ivoire le 23 avril. Confirmez-vous cette information ?*

HT : M Seck vous allez intervenir sur les garanties des acteurs ivoiriens et je répondrai sur le Secrétaire général.

Ahmedou El Becaye Seck (Chef DAE) : Merci. Comme vous l'avez dit, le processus est un processus inclusif. Les autorités ivoiriennes et les différents acteurs du processus ivoirien ont abouti à des compromis utiles qui envisagent l'avenir du processus électoral sous un avenir beaucoup plus radieux avec la signature et la publication de textes fondamentaux qui sont des textes essentiels

dans l'organisation et la gestion du processus électoral. Je dois rappeler que ces textes étaient dans le pipeline depuis quelques semaines et les arbitrages qui ont été faits ainsi que les discussions qui ont eu lieu ont abouti hier à la publication de ces textes qui constituent des documents extrêmement importants pour le processus électoral. Et je pense que les meilleures garanties se trouvent à travers ces textes que les Ivoiriens ont adoptés de manière inclusive. L'ONUCI est témoin de ce moment qui est extrêmement important, utile. Nous encourageons les parties ivoiriennes à trouver les ressources et les moyens pour appliquer de manière sereine ces textes qui vont certainement déterminer le processus électoral. Je pense que les garanties, ce sont les Ivoiriens eux-mêmes qui les ont trouvées à travers un esprit chevaleresque, à travers un esprit de consolidation, de construction et de renforcement des acquis nés de l'Accord du 04 mars 2007. Je ne sais pas si cette réponse à votre question vous satisfait.

HT : Bien sûr, l'Accord du 04 mars, c'est l'Accord Politique de Ouagadougou. Le Secrétaire général vient ici le 23 avril 2008. C'est une information qui a été diffusée par ses services à New York et nous l'attendons fiévreusement. Il va donner une conférence de presse.

Elisée Bolougbeu (Alerte Info) : C'est relatif à la seconde question du confrère au sujet de la visite de M. Ban Ki-Moon en Côte d'Ivoire. Quel est l'objet réel de cette visite ? Pourquoi vient-il en Côte d'Ivoire surtout que le Président Laurent Gbagbo se rend aujourd'hui à New York, nous voudrions donc savoir pourquoi M. Ban KI-Moon vient en Côte d'Ivoire ?

HT : Ses services ont déjà annoncé qu'il venait en Afrique de l'Ouest. C'est une visite qui commence par le Ghana qui se poursuit par le Libéria, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. En tant que Secrétaire général des Nations Unies, il est tout naturel qu'il vienne dans un pays membre d'abord mais qu'il vienne apporter son appui à un pays qui est entrain de faire des efforts pour sortir de la crise. C'est une façon pour lui de réaffirmer l'appui des Nations Unies et de la communauté internationale au processus qui est cours. Mais je suis sûr que lui-même, lorsqu'il sera là, vous dira de vive voix les raisons de sa présence en Côte d'Ivoire. Donc je vous prie d'attendre le 23 avril, vous serez tous conviés à l'aéroport si vous voulez.

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : Je voudrais revenir sur la question du financement. C'est vrai qu'hier tout le monde, les signataires, le gouvernement comme les acteurs politiques principaux ont montré un sentiment de joie, mais on sait que le blocage relève en bonne partie du problème du financement. Et on avait cru avoir une bonne nouvelle avec les 100 milliards qui avaient été annoncés mais en même temps nous avons été un peu déçus de savoir que cela ne concernait pas l'opérateur technique, ça veut dire que la communauté internationale ne prenait pas en compte l'opérateur technique. Et alors que le budget de l'Opérateur Sagem fait 66,7 milliards, si je me trompe en attendant d'autres réajustements postérieurs peut-être..... Alors, l'Etat de Côte d'Ivoire, selon toutes les sources proches du Gouvernement, n'a pas les moyens de financer l'opération aussi facilement. Alors est-ce que la visite de M. Ban Ki-Moon peut avoir un effet immédiat par rapport à la mobilisation des capitaux ? deuxième question, c'est par rapport aux garanties dont vous avez fait cas tout à l'heure. Moi je voudrais savoir quelle est la sanction qi

est prévue au cas où le délai du 30 novembre n'était pas respecté ? Je vous remercie.

HT : Merci ! Nous avons salué l'engagement des Ivoiriens, il ne s'agit pas seulement de l'engagement politique qui est important, mais il y a également une volonté de faire face, j'allais dire aux contraintes financières qu'imposait un tel exercice. C'est la première fois dans l'histoire des opérations de maintien de la paix qu'un état lui-même prend l'engagement de financer pratiquement tout ce qui est dû à l'opérateur technique et c'est en cela que nous avons salué la détermination, la volonté et l'acte historique posé par les autorités Ivoiriennes, par les parties ivoiriennes dans leur ensemble. Maintenant, nous n'avons pas les mêmes sources peut-être vous et moi ! Je n'ai pas entendu dire que les Ivoiriens n'avaient pas les moyens de faire face à leur engagement vis-à-vis de l'opérateur technique et je pense même que c'est le contraire mais bien sûr chacun a ses sources. Je ne peux pas parler au nom des Ivoiriens mais j'ai constaté et quand je dis (Je), c'est l'ONUCI, l'ONUCI a constaté un bon engagement, une détermination des Ivoiriens à faire face à leurs obligations financières, il faut le relever et le saluer car c'est très important. Maintenant je ne peux pas parler au nom du Secrétaire Général des Nations Unies. Comme vous savez, je suis le modeste Porte-parole de l'ONUCI, donc je ne me permettrai pas de parler au nom du Secrétaire général des Nations Unies et quand il viendra, il le fera lui-même, mais nous espérons que la communauté internationale va continuer de se mobiliser pour appuyer financièrement la Côte d'Ivoire. Cela s'est déjà fait, le FMI a donné un appui très important même sur le plan budgétaire, les autres bailleurs de fonds sont également dans le même état d'esprit et nous espérons vivement que la publication de la date de l'élection présidentielle, va donner un déclic à ceux qui voulaient voir plus clair avant de s'engager financièrement. Parce que comme vous le savez, dimanche encore il n'y avait pas de date, lundi il y a une date et certainement cela pourrait influencer positivement sur l'attitude des bailleurs de fonds. Maintenant vous parliez de sanctions si la date n'était pas tenue. Je ne peux pas parler de sanction, car nous ne sommes pas là pour imposer des sanctions aux Ivoiriens mais nous sommes plutôt là pour les accompagner, les encourager à tenir le délai qu'ils ont librement fixé eux-mêmes et j'allais dire de manière consensuelle. Il faut plutôt tout faire pour que les délais qui ont été fixés, qui paraissent être, selon les experts électoraux, des délais raisonnables, puissent être tenus. Ai-je répondu à vos questions ?

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : *Non, je voudrais savoir par rapport donc aux sanctions c'est l'élément même qui me préoccupe. La sanction, vous avez certainement discuté avec les acteurs avant d'arriver à la date et l'ONUCI y a contribué donc moi je voudrais savoir ce que les acteurs eux-mêmes et avec vous ensemble vous avez décidé au cas où, bon, la date n'était pas tenue est-ce qu'on pourrait par exemple risquer par exemple les élections en décembre 2008, en janvier c'est ce que je veux savoir !!!!.*

HT : Je ne souhaiterais pas faire de spéculation. Je n'ai pas suivi les réunions où les Ivoiriens ont décidé de choisir la date du 30 novembre donc je ne sais pas ce qui a été décidé et je ne sais pas qu'il y ait eu des sanctions envisagées au cas où il y aurait des difficultés. C'est une œuvre humaine, il faut tout faire pour qu'elle soit tenue mais s'il y avait des difficultés, il faudrait faire face. Nous sommes dans un processus, ce n'est pas un événement qui survient du jour au lendemain, c'est un processus avec ses difficultés, avec ses joies mais surtout

avec la volonté d'aller jusqu'au bout et c'est cette volonté qui nous anime dans notre appui aux Ivoiriens.

Elisée Bolougbeu (Alerte Info) : *C'est vrai qu'hier la date a été fixée au 30 novembre et avant la signature du décret de la collaboration Sagem-INS, le Président disait à l'endroit de M. Choi que l'ONUCI avait participé aux discussions et aux travaux. Nous voulons savoir si l'ONUCI peut aujourd'hui rassurer les Ivoiriens que techniquement, les élections peuvent se tenir à cette date indiquée ? D'ici là est-ce que l'ONUCI peut dire à l'opinion nationale et internationale que la Côte d'Ivoire et les acteurs impliqués dans la résolution de la crise ont tous les éléments qu'il faut pour pouvoir être dans le délai du 30 novembre ?*

HT : C'est un des nos plus grands experts électoraux. Je vais lui donner la parole. Il va vous répondre

AEBS : Je voudrais préciser que le processus est inclusif. Il y a une appropriation nationale. Les Ivoiriens eux-mêmes ont projeté la planification de leur opération et déterminé de manière libre et souveraine la date du 30 novembre 2008. Il n'y a pas donc de raisons de douter que cette date soit tenue. C'est une date extrêmement raisonnable, qui tient compte et qui a analysé toutes les contraintes possibles et inimaginables qui se sont posées dans l'exécution des opérations électorales. Je crois que c'est le moment pour la communauté nationale de soutenir les acteurs ivoiriens dans la mise en œuvre de ce programme qui est extrêmement important. Votre responsabilité dans ce programme est tout aussi importante dans le cadre de la sensibilisation des populations, que ce soit pour l'identification, pour la distribution des cartes électorales ou pour la gestion de la campagne électorale. Comme on dit, ainsi le top est donné pour aller aux urnes. Je crois que c'est ça qui est important.

HT : Merci beaucoup. Il faut surtout dire que le mérite revient aux parties ivoiriennes. L'ONUCI a accompagné, c'est vrai, mais le mérite revient aux Ivoiriens. J'ai failli dire que c'était une affaire ivoirienne mais il y a un sens des responsabilités très impressionnant que nous tenons à saluer ici. Nous voulons rendre également hommage au Facilitateur du dialogue direct ivoirien, le Président Compaoré et l'ONUCI réaffirme sa disponibilité à accompagner le processus. Mais le mérite revient aux Ivoiriens et il faut leur dire bravo ! Merci beaucoup. Une dernière question ?

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : *Je voudrais savoir M. Seck, d'ici le 30 novembre, en attendant que le Gouvernement nous dise concrètement le contenu du programme, le schéma que vous pouvez nous présenter. L'identification et le recensement électoral, combien de mois faudra t-il pour que cette opération soit achevée et qu'on puisse s'apprêter pour retirer les cartes d'électeurs et aller aux urnes ?*

AEBS (Chef DAE) : Merci bien de poser cette question. Je suis fidèle encore à cette mesure d'accompagnement international et d'appropriation nationale. Il y a des institutions qui ont la charge d'organiser cette préparation et comme le disait tout à l'heure mon collègue Touré, je ne peux pas parler au nom de ces institutions. Je crois que ces institutions préciseront quel est le temps nécessaire qui leur est imparti pour organiser ces opérations d'identification. L'ONUCI se

mettra dans une posture d'accompagnement, d'assistant technique et nous allons aussi mobiliser les uns et les autres pour que les délais puissent être raisonnablement tenus. Je pense que cette affirmation de principe devrait constamment être dans l'esprit des uns et des autres chaque fois qu'on évoquera les missions qui sont imparties à l'ONUCI. Je vous remercie.

HT : Merci M. Seck. La date est ivoirienne, le chronogramme est ivoirien. Nous, nous allons accompagner. Je voudrais vous dire juste qu'il n'y aura pas de conférence de presse jeudi prochain. Merci